

RAPPORT d'ACTIVITE 2022 du SECRETAIRE

En 2022, 28 réunions ont été organisées : 4 bureaux, 3 conseil d'administration, 16 commissions, 1 AG, 1 finances, 2 réunions de remise de médailles et 1 soirée du Bénévolat.

Ce qui représente 870 heures de présence et 8464 km parcourus pour les participants.

Le tarif pour les indemnités kilométriques des Bénévoles a évolué. Toutefois ce tarif n'a pas été pris en compte lors de l'établissement des comptes car l'information n'était pas connue alors.

Licences : au 31 décembre 228 membres ont réglé leur cotisation (une cotisation trop tardive n'a pas pu être « validée » par une licence donc le chiffre officiel des licenciés est de 227.

Ce qui donne un chiffre annuel en hausse (224 en 2021) mais cette augmentation est en « trompe l'œil » en effet 24 nouveaux adhérents ayant reçu une lettre de félicitations ont adhéré via leur club (ces adhésions risquent de ne pas être pérennes). 21 adhérents nous ont quittés (dont 5 décès).

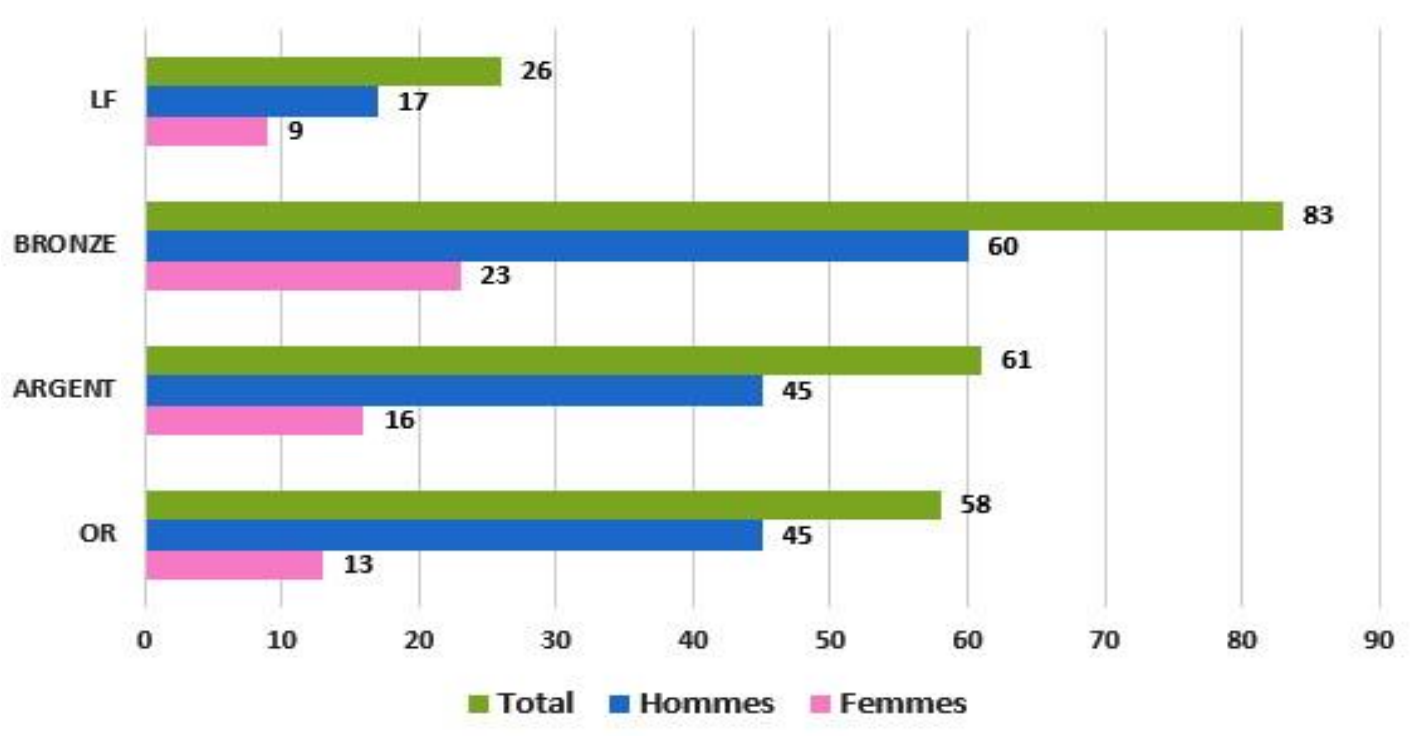
Néanmoins au niveau de la région notre Comité figure parmi les 3 Comités en hausse (les 5 autres étant en recul).

Corrélation entre récipiendaires « bronze » et adhésions : parmi les 24 récipiendaires de 2020, 12 ont adhéré, parmi les 21 récipiendaires de 2021, 9 ont adhéré et parmi ceux de 2022, 5 ont adhéré en 2023 ... mais l'année n'est pas terminée. Néanmoins ces chiffres indiquent qu'il est IMPERATIF de faire un effort pour faire adhérer les nouveaux récipiendaires.

Parmi les 228 adhérents figurent 61 « femmes » soit 27 %.

L'âge moyen des adhérents est de 72 ans : 127 membres ont entre 64 ans et 84 ans. Le benjamin ayant 17 ans et le « vétéran » 98 ans.

Répartition des médailles



Métal	Benjamins	Vétéran
OR	DE BASTOS Paulo (50)	DESPERT René (98)
ARGENT	MARAUX Émilie (38)	FORNONI Jean (93)
BRONZE	BOURGEOIS Stéphane (43)	NICOD Bernard (95)
LF	LACROIX Livia (17)	DESMARQUOY Chantal (70)

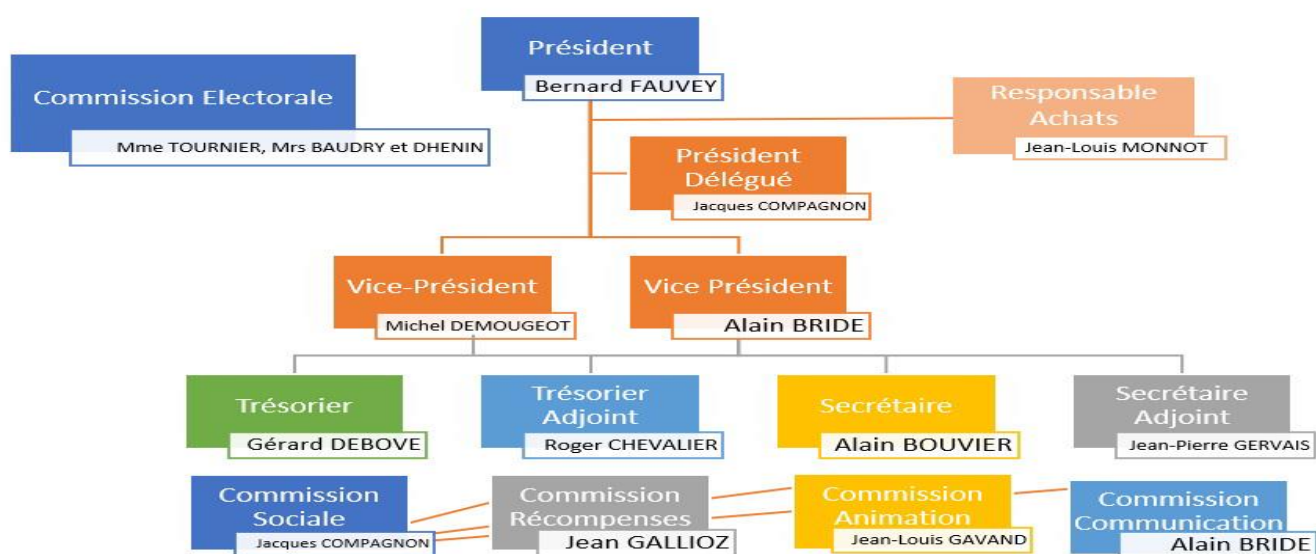
Une carte a été réalisée pour visualiser et connaître la répartition des adhérents dans le département :



Le formulaire de renouvellement a légèrement évolué pour tenir compte du RGPD (règlement général de la protection des données) et de l'évolution de la législation fiscale : le CERFA pour déduction fiscale devra être sollicité car on a obligation de déclarer les CERFA établis (donc inutile d'éditer un CERFA à tous les adhérents comme cela été fait les autres années mais uniquement à ceux qui en ont besoin - personne imposable -).

Organigramme du CA : modification suivant le schéma ci-dessous.

ORGANIGRAMME CDMJSEA 39 au 1 mars 2023



Membres : Mmes Marlène BOURGEOIS, Monique ROY, Joëlle SAUCE et Monique SUDAN; Mrs Marcel BOISSON, Gérard DEBOVE, Christian GOLLION, Joël PERNOUX, Alain RAMEL et Christian VALET.